

CLIMAT : DES INSTALLATIONS SOUS CONTRAINTES, DES AGENTS EN PREMIÈRE LIGNE

La sécheresse et les canicules à répétition ont mis sous tension le système électrique français.

À **Cattenom** et à **Chooz**, des réacteurs ont été arrêtés en raison de la baisse du débit de la Moselle et de la Meuse. À **Golfech**, la hausse de la température de la Garonne a entraîné plusieurs réductions de puissance et arrêts temporaires de production.

La température exceptionnelle du Rhône a conduit **Bugey, St Alban et Tricastin** à des adaptations de production et/ou à la mise en place de mesures dérogatoires pour maintenir la disponibilité du parc de production. Ces dernières mesures ne relèvent pas d'enjeux de sûreté, mais répondent à des exigences liées à la réglementation environnementale.

À **Gravelines**, l'arrivée massive de méduses dans les circuits de refroidissement a conduit à l'arrêt de trois réacteurs et à la réduction de puissance d'un quatrième. Ces événements illustrent une réalité désormais incontournable : **le dérèglement climatique impacte directement les capacités de production électrique du pays.**

Derrière chaque moyen de production pilotable se trouve une même ressource indispensable, l'eau.

Pour l'hydraulique, les enjeux dépassent la seule production d'électricité. Les barrages participent au soutien des cours d'eau, à l'alimentation en eau potable, à l'irrigation, à la préservation des milieux naturels et au développement économique des territoires. **La FNME-CGT revendique une maîtrise publique forte** des infrastructures énergétiques et des ressources stratégiques, notamment pour l'hydroélectricité au travers de la reconnaissance du **caractère d'intérêt général de l'énergie.**

Grâce à sa **disponibilité permanente et à sa grande flexibilité**, le parc thermique contribue chaque jour à l'équilibre du réseau électrique. Les sollicitations répétées de sites comme **Martigues, Blénod, Bouchain et d'autres**, cet été comme l'hiver dernier, confirment le **caractère stratégique de ces moyens de production** et l'engagement sans faille des salariés au service des usagers et du pays.

L'hydraulique, le nucléaire et le thermique constituent des **outils complémentaires permettant de garantir l'alimentation électrique de la Nation en toutes circonstances.** Les difficultés rencontrées cet été démontrent la **nécessité de disposer d'un mix énergétique diversifié, robuste et pilotable**, et de l'adapter aux conséquences du changement climatique.

La canicule fragilise l'organisation de la production, mais le principal enjeu réside dans la résilience du réseau électrique. Dans un contexte où **EDF joue un rôle central dans la stabilité du système électrique européen**, comme l'a rappelé le retour d'expérience du blackout ibérique, **la capacité du réseau à faire face aux aléas climatiques devient un facteur déterminant de la sécurité d'approvisionnement.**

A
C
T
U
A
L
I
T
E
S

Face aux canicules, aux sécheresses et aux aléas climatiques, **la continuité d'alimentation du pays repose sur l'engagement des agents**. Surveillance renforcée, adaptations de puissance, arrêts préventifs, gestion des situations exceptionnelles : **chaque décision mobilise des compétences de haut niveau et un professionnalisme reconnu**.

Pourtant, pendant que les agents assurent, dans des conditions de plus en plus difficiles, la continuité du service public de l'énergie, **la Cour des comptes préfère clouer au pilori notre statut en nous caricaturant comme des privilégiés**.

Une vision injuste et déconnectée de la réalité du terrain que l'Etat et la Direction doivent mesurer !

Les fortes chaleurs **aggravent la pénibilité, les risques professionnels et la fatigue, pour les salariés comme pour les sous-traitants qui doivent bénéficier des mêmes protections**.

Il devient indispensable d'**ajuster l'organisation du travail, les plans de charge et les objectifs fixés aux équipes**. Toute flexibilité imposée (horaires modifiés, interventions décalées, contraintes supplémentaires) doit être reconnue, compensée et rémunérée. Protéger la santé des travailleurs est une condition indispensable pour garantir un service public de l'énergie de qualité.

Face à cette situation, la FNME-CGT demande à EDF :

- La **mise en place rapide d'un REX** sur les conséquences industrielles, économiques et sociales des événements climatiques.
- L'**adaptation accélérée des moyens de production aux changements climatiques**.
- Des **études sur l'adaptation de la gestion de l'eau aux évolutions climatiques** afin de garantir les multiusages et de maintenir les capacités de production d'électricité.
- Le **développement des compétences, des effectifs et des qualifications**, indispensables pour faire face à des situations d'exploitation de plus en plus complexes.
- Des **moyens de R&D et d'ingénierie** pour notre adaptation au contexte climatique en évolution.
- La **révision des critères d'intéressement** notamment celui de la disponibilité du nucléaire.

Plus que jamais, la Nation a besoin d'un EDF public, intégré, doté des moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour garantir son indépendance énergétique, faire face au chaos climatique et répondre aux défis de demain.